

**PROCES VERBAL N°
05//12/CNCPM**

L'an deux mille douze et le mardi 20 Mars, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

1°) Commission de Passation des Marchés Publics Secteurs de la Souveraineté

- **ANESP**

Examen de la lettre n°0028/CPMS.Souv. Du 08 mars 2012, demandant l'approbation des points suivants:

- Rapport d'évaluation des offres relatives à la conception, construction et fourniture clé en main d'une usine de lait UHT et trois centres de collecte à Néma ;
- Rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition de trois ateliers de forages et équipements hydrauliques ;

CNCPM

- Avis de manifestation d'intérêt pour le contrôle et le suivi des projets susvisés.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection sur les propositions d'attributions de la Commission de passation des marchés des secteurs de la souveraineté comme suit :

- Marché relatif à la construction et fourniture clé en main d'une usine de lait UHT et trois centres de collecte à Néma avec le groupement Juguar Overseas Limited/Hrikrushna/Perfect Solutions pour un montant **hors taxes de 11.302.787 US\$** avec un Crédit d'Impôts de 3.974.061 \$ et un délai de 21 mois sous réserve de l'accord d'EXIM Bank INDE.
- Marché relatif à l'acquisition de trois ateliers de forages et équipements hydrauliques avec la société Angélique International pour un montant **hors taxes de 4.895.775 US\$** et un délai de 65 semaines sous réserve de l'accord d'EXIM Bank, INDE.
- Lancement de l'avis de manifestation d'intérêt pour le contrôle et le suivi des projets susvisés par la Commission de passation des marchés des secteurs de la souveraineté.

2°) Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Infrastructures

- **PAPA**

Examen de la lettre n°0020/CPMSI du 13 mars 2012, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières pour les travaux de réparation de la partie Génie Civil du quai et de la passerelle du PAPA.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection sur la proposition d'attribution du marché relatif aux travaux de réparation de la partie génie civil du quai et de la passerelle du Port Autonome de Nouakchott avec **SNCTPC avec un montant de 1.911.314.946 UM TTC** et un délai d'exécution de 400 jours.

3°) Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Services de Base et Industries Extractives

- **SNDE**

Examen de la lettre n°0027/CPMSSBIE du 14 mars 2012, demandant l'autorisation de changement de domiciliation bancaire de l'Entreprise NATIONAL MEDICA.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP autorise la passation l'avenant n°1, relatif au changement de domiciliation bancaire du marché n°1/CME/2011, relatif à la fourniture de Sulfate d'Aluminium au profit de NATIONALE MEDICA.

CNCPM

ADDITIF

- **Examen** de la lettre n°0029/CPMSEF du 15 mars 2012, demandant l'approbation du DAO, relatif à la réalisation de l'adduction d'eau potable de la localité de CHAMI.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection au lancement du dossier d'appel d'offres international, sous réserve de la prise en compte des observations en annexe.

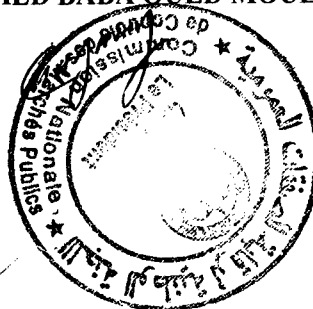
- **Examen** de la lettre n°0035/CPMSEF du 18 mars 2012, demandant l'approbation de deux DAO suivants :
 - Fourniture de 596.935 litres de gasoil destinés aux administrations de l'Etat ;
 - Acquisition de 75.000 bidons d'huile CP 10 de 20 litres.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection au lancement des deux dossiers d'appel d'offres, sous réserve de la prise en compte des observations en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13H 20, les jours, mois et an que dessus.

**Le Président de la CNCMP
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN,**



Les Membres

Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP

Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP

Brahim Ould Hamed, Membre du CP

Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP

Ciré Amadou, Membre du CP

Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier